

**Une association à la loupe**  
**- Aide Enfants Familles Brabant Wallon -**

**Chaque mois, le Centre culturel présente une association locale qui développe des activités et des projets sociaux et/ou culturels à Genappe. Ce mois-ci, nous avons rencontré Isabelle Gilain, juriste-coordinatrice, et Sven De Waele, président de l'ASBL Aide Enfants Familles Brabant Wallon, qui ont accepté de répondre à nos questions.**

**CCG : « Isabelle Gilain et Sven De Waele, présentez-nous brièvement votre association. »**

Aide Enfants Familles: « L'ASBL Aide Enfants Familles Brabant Wallon organise l'Equipe Enfants Familles qui est reconnue comme équipe SOS Enfants par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française. Subsidiés par l'ONE, nous sommes actifs sur toute la province du Brabant wallon sur les questions liées à la maltraitance faite aux enfants. »

**CCG : « Quels sont les objectifs poursuivis ? »**

AEFBW: « L'équipe SOS Enfants a pour missions de prévenir et traiter les situations de maltraitance d'enfants. Nous sommes là pour venir en aide aux familles et aux proches mais aussi pour réaliser des diagnostics et des bilans pour soutenir les professionnels confrontés à ce genre d'affaires. »

**CCG : « Comment est-elle née ? »**

AEFBW: « Fin 2004, une poignée de personnes ont constitué une association pour faire en sorte qu'une équipe SOS Enfants soit agréée pour le Brabant wallon. A l'époque, le siège social se situait à Vieux-Genappe mais nous venons d'aménager dans le centre de Genappe au mois de mai dernier. »

**CCG: « Quelles sont les personnes qui s'investissent dans cette organisation? »**

AEFBW: « L'équipe est composée aujourd'hui de 10 personnes: pédiatre, pédopsychiatre, assistants sociaux, psychologues, secrétaire, juriste, équivalent à 7,5 temps plein. Mais à Genappe, nous avons la spécificité de bénéficier des services d'une psychomotricienne. »

**CCG : « Quel est votre mode fonctionnement ? »**

AEFBW: « Nous sommes une organisation de services. La plupart du temps, ce sont les gens qui viennent vers nous pour nous signaler des situations d'enfants en risque de maltraitance ou en situation de maltraitance avérée. Il peut s'agir de professionnels (50%) mais aussi de particuliers (50%) qu'ils soient membres de la famille, des voisins ou des proches. D'abord, nous rencontrons la personne qui nous a abordés pour consigner un maximum d'informations. Puis, nous contactons prioritairement les parents et enfin, l'enfant. On essaye de faire un travail avec la famille. Le but étant évidemment que la maltraitance cesse ou qu'elle ne commence pas si elle n'a pas encore débuté. Nous travaillons aussi pour des services comme le Service d'Aide à la Jeunesse ou le Service de Protection Judiciaire et parfois pour le tribunal de la Jeunesse. Nous avons donc à la fois une mission publique en réponse aux demandes formulées par les institutions et une mission envers le particulier qui requiert une intervention de notre part. »

**CCG : « Qui peut se sentir concerné par votre association ? »**

AEFBW: « Il n'y a pas de restriction. Lorsqu'un problème surgit, toute personne, que ce soit au sein de la famille ou dans une autre sphère, peut un jour se sentir concernée. Par décret, les enfants se rapportent à la tranche d'âge allant de 0 à 18 ans. Mais nous allons parfois un peu au-delà et même en deçà, avant la naissance. Par contre, il est très rare que les jeunes fassent eux-mêmes la démarche de faire appel à nous, même si les e-mails favorisent ces contacts. »

**CCG : « Quel est votre regard par rapport à votre lieu d'activité, Genappe ? »**

AEFBW: « Nous sommes basés à Genappe parce que les prix immobiliers y sont accessibles, comparativement aux communes voisines. Par l'absence de gare, la question de mobilité n'est peut-être pas idéale mais cette ville reste facile d'accès via les différentes lignes de bus et les places de parking disponibles. De manière générale, les patients ne se plaignent pas de notre emplacement mais nous allons aussi à domicile et, au besoin, nous avons établi des accords avec des AMO (Aide en Milieu Ouvert) locales si les gens ne savent pas se déplacer. »

**CCG: « Avec quels partenaires collaborez-vous ? »**

AEFBW: « On travaille en réseau avec beaucoup d'autres services. A Genappe, à l'occasion d'une situation donnée, nous sommes amenés à collaborer avec l'AMO « A l'Uche », l'école des devoirs, la halte garderie ou avec une école en particulier. Ce ne sont pas des contacts réellement organisés, ils surviennent au cas par cas. En ce qui concerne le Brabant wallon, nous collaborons fréquemment avec les PMS (centres psychomédico-sociaux), les centres de guidance ainsi qu'avec les Services d'Aide à la Jeunesse et de Protection Judiciaire. »

**CCG: « Quels sont les projets de l'association Aide Enfants Familles Brabant Wallon pour l'avenir ? »**

AEFBW: « Toutes les équipes ont émis l'envie de développer un projet anténatal pour aider les futurs parents et préparer au mieux l'arrivée de l'enfant. L'idée consiste à créer une équipe spécialisée active aux côtés du staff actuel pour ces questions précises. Sinon, à Genappe, l'intention est d'aménager une salle de psychomotricité permanente au sous-sol de notre bâtiment. Pour cela, une demande spécifique a été rentrée auprès de Cap 48. »

**CCG : « Enfin, si l'ASBL Aide Enfants Familles Brabant Wallon était une personne, quelle confiance pourrait-t-elle nous faire aujourd'hui qu'elle n'aurait jamais formulée ? »**

AEFBW: « L'espoir que notre association disparaisse parce que la maltraitance faite aux enfants n'aurait plus lieu. »

ASBL Aide Enfants Familles Brabant Wallon  
Equipe Enfants Familles  
chaussée de Charleroi 4 - 1471 Genappe (Loupoigne)

Contact: Anne Grotard  
Tél.: 067 77 26 47 - Fax: 067 77 27 52  
@: enfantsfamilles.bw@skynet.be  
www.sosenfantsbw.be

Permanence de 9 à 17 heures, les jours ouvrables. Les soirs et week-ends sur répondeur. Consultations sur rendez-vous.

---